



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 10 mars 2022

### **France Relance – 7 lauréats du plan de soutien à l'accueil des animaux de compagnie abandonnés et en fin de vie dans la Vienne**

La mesure 4B du plan France relance « soutien aux projets locaux portés par les associations de protection animale », visait à améliorer la prise en charge des animaux abandonnés et à prévenir les abandons en aidant les associations œuvrant à la stérilisation des animaux.

Cette mesure, dotée initialement d'une enveloppe de 14 millions d'euros, a connu un vif succès conduisant à une fermeture précoce des guichets. Sur les 329 projets lauréats en France en 2021, 3 ont été retenus en Vienne.

Dans ce contexte, le 4 octobre dernier, le Président de la République a annoncé le ré-abondement de la mesure 4B à hauteur de 15 millions d'euros supplémentaires.

Cette seconde enveloppe est attribuée dans le cadre d'un appel à projets. Les objectifs de la mesure initiale sont complétés par une aide au financement des équipements des associations sans refuge.

Trois types d'aides sont donc proposés :

- Financement de travaux et/ou équipements au bénéfice d'associations possédant ou voulant créer un refuge pour chats, chiens ou équidés ;
- Financement de campagnes de stérilisation de chats ou de chiens (matériel d'une part et frais vétérinaires d'autre part) au bénéfice des associations conduisant ces campagnes ;
- Financement des équipements des associations sans refuge.

Dans le département de la Vienne, le comité de sélection s'est réuni le 03 février dernier et a procédé à la sélection et à la priorisation des différents projets. Ainsi, sept associations sont lauréates de cet appel à projets pour un total de 86 863 € :

- Les Aristochats Neuvillois – Neuville du Poitou : 5 000 €
- Ecole du Chat Libre de Poitiers : 2 170 €
- Pat' de Velours – Montmorillon : 2 604 €
- Pat' de Velours – Persac : 17 844 €
- Orphan Cats Chanel Portal- Châtelleraut : 20 190 €
- Assistance et Secours aux Animaux - Châtelleraut : 35 514 €
- Fondation CLARA - Casteljaloux : 3 541 €

Pour plus d'informations : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/collectivites/soutien-animaux-abandonnes-refuge>

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers